

## Édito

Dans ce numéro du Comcom'Info vous pouvez découvrir toute la diversité des actions que mène la Communauté des Communes afin de préserver et de renforcer l'attractivité de notre territoire. Le FABLAB devra être un levier pour permettre aux habitants et aux entreprises du territoire d'entrer de plain-pied dans l'ère du numérique. Le travail mené au profit de l'agriculture de montagne reste un élément essentiel pour préserver nos paysages et l'image du territoire. Par ailleurs, les actions entreprises pour accompagner notre jeunesse sont essentielles pour construire notre avenir avec les citoyens de demain.

Bonne lecture à tous.

**Jean-Marc RIEBEL**

Président de la Communauté  
de Communes de la Vallée de Villé  
Maire de Saint-Maurice

## Sommaire

- L'agriculture de montagne et sa diversité de produits fermiers ..... **p.2**
- Actions pour la jeunesse ..... **p.3**
- Transports solidaires ..... **p.3**
- Isolation à 1€, opportunité ou arnaque ? ..... **p.3**
- 5 médaillés à la CDC ..... **p.4**
- Aquavallées : un nouveau directeur ..... **p.4**

## À la une

### FABLAB : Le démarrage JL. MORIN

Voilà, c'est fait ! Nous avons officiellement ouvert les portes du Fablab le 9 janvier dernier. De 10 membres appelés « fondateurs », nous sommes passés à 23. Toutes les tranches d'âges sont représentées, de l'adolescent au retraité, et tout se passe au mieux, dans la bienveillance, la bonne humeur et le respect.



Certains sont venus avec des projets à réaliser, d'autres pour collaborer et revivre un peu des bons moments de leur vie professionnelle ou tout simplement monter en compétence tout en se faisant plaisir. Que l'on soit derrière un écran d'ordinateur, à la création d'objets sur une imprimante 3D ou effectuer des connections ou des soudures électroniques, à la vue des sourires sur les visages, tout semble bien aller !

Maintenant, nous souhaitons engager des actions vers les collégiens, pour leurs donner une couche technique qui leurs permettra de mieux s'orienter. Quelques associations sont déjà venues nous voir pour visiter le Fablab et nous l'espérons envisager une collaboration pour leurs réalisations à venir.



Même si quelques visites professionnelles sont déjà planifiées, nous devons encore travailler notre fonctionnement pour proposer nos machines et nos espaces aux entreprises de la Vallée de Villé et au-delà.

Nous espérons qu'elles seront concluantes et augureront d'un bel avenir ensemble.

Si vous êtes intéressés ou même intrigués, n'hésitez pas à venir nous voir et peut-être aurez-vous l'envie de rester avec nous ! Autrement, vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook « Fablabinspireur » ou sur notre site internet : [www.fablab-linspireur.fr](http://www.fablab-linspireur.fr)

À très bientôt j'espère.

## En bref

### Un nouveau site Internet pour la Communauté de Communes !

N. ADONETH

Suite aux changements de nom et de logo de la Communauté de Communes en 2016, celle-ci a décidée de réaliser un nouveau site Internet pour qu'il puisse être en cohérence avec son identité visuelle.

Réalisé en interne par les services de la Communauté de Communes il a été mis en ligne en janvier 2019.

Afin de suivre la tendance mondiale sur la manière de consultation du web, il s'adapte à tous les supports utilisés, que ce soit les Smartphones, les tablettes ou les ordinateurs de bureau. Plus illustré et plus dynamique que le précédent site internet, il répond aussi à la norme européenne en vigueur concernant la protection des données personnelles (RGPD).

Vous pouvez désormais consulter le site de la Communauté de Communes à l'adresse ci-contre :

<http://cdc.valleedeville.fr>.



N° ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Directeur de la publication :

Jean-Marc RIEBEL, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé

1 rue principale - 67220 BASSEMBERG

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : [contact@valleedeville.fr](mailto:contact@valleedeville.fr)

<http://www.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception graphique : [www.atelierc.com](http://www.atelierc.com)

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC



## Économie

# L'AGRICULTURE DE MONTAGNE ET SA DIVERSITÉ DE PRODUITS FERMIS

P. REMY



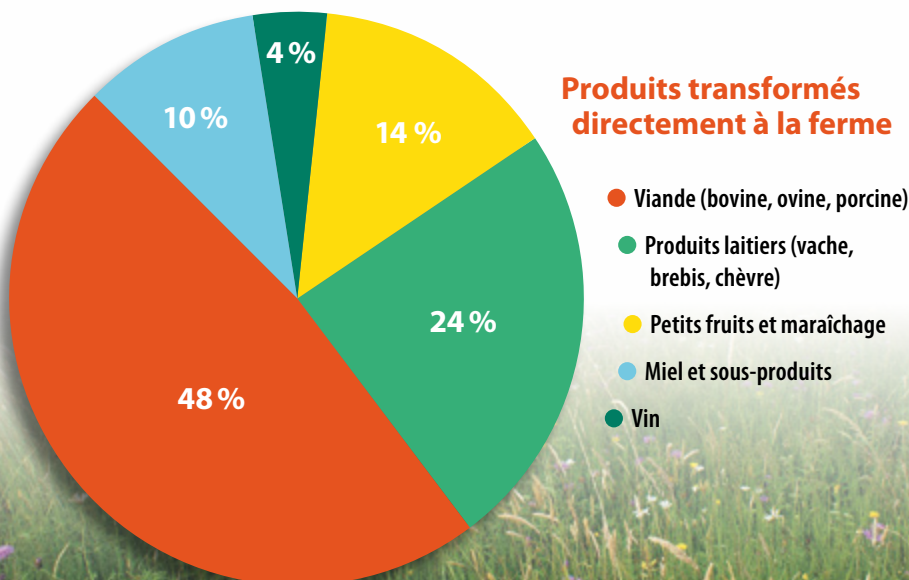
En zone de montagne, face aux contraintes naturelles, (relief et climat) et à l'isolement des exploitations, la commercialisation en circuits courts est un atout pour une meilleure valorisation des productions agricoles. 60% des exploitations font de la vente directe dans les vallées de Villé et de la Bruche. Les produits fermiers sont vendus directement à la ferme (48% des exploitations) et sur les marchés (14%). Les démarches en circuits courts ont su se diversifier au cours des années afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la clientèle : magasin de producteur (Fermes & Cie), vente en ligne (Locavore) ou les abonnements à des paniers hebdomadaires (AMAP).

Pour nos exploitations agricoles de montagne, la commercialisation en circuits courts, s'accompagne les 3/4 du temps par

un engagement de l'exploitation dans une démarche qualité (Bienvenue à la ferme ou Agriculture Biologique (70% des exploitations), Race Bovine Vosgienne, AOP ou Bio cohérence) et par une diversification de l'activité dans l'agrotourisme (Ferme-auberge, gîte, ferme pédagogique...).

Les avantages sont une meilleure valorisation de la production, la commercialisation des produits, le contact direct avec le consommateur et le moyen d'améliorer économiquement l'exploitation. L'inconvénient est un travail supplémentaire en commercialisation et en marketing, parfois des investissements pour les producteurs de viande (atelier de découpe), et le temps passé qui demande une autre organisation de l'exploitation. La recherche de nouveaux créneaux de commercialisation et l'introduction d'une activité de diversification sur l'exploitation sont de vrais choix d'entreprise.

Depuis 2002, la Chambre d'Agriculture d'Alsace et les Communautés de Communes de la Vallée de la Bruche et de la Vallée de Villé se sont engagées dans la mise en œuvre d'une politique partenariale en faveur de la promotion de l'agriculture de montagne avec un appui technique et financier auprès de l'Association des producteurs fermiers de montagne.



## ACTIONS POUR LA JEUNESSE

A. MEYER

La mise en œuvre des principaux axes de la politique jeunesse, redéfinis en 2018, entre dans sa phase active. Celle de l'axe 1 qui veut favoriser l'engagement et l'implication des jeunes se concrétisera par une journée de présentation des associations de la vallée de Villé au collège du Klosterwald le vendredi 26 avril 2019.



Ce sujet, qui est également un des piliers du parcours citoyen des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> permettra, sous forme de stands et d'ateliers, aux associations sportives, culturelles ou humanitaires, aux sections de la MJC, de mettre en avant leurs multiples activités. Les collégiens, déjà membres de l'une ou l'autre structure, pourront apporter leurs propres témoignages et leurs motivations. Sera également mise en avant la façon dont fonctionne une association, sa capacité à créer du lien social et la possibilité d'y développer des compétences personnelles qui serviront dans la vie professionnelle. Cette partie sera encadrée par l'associa-

tion Décibulles et la MJC / Centre Social.

Pour clôturer ce parcours, une conférence gesticulée intitulée « *qui a tué le militant !* » sera proposée à la MJC / Centre Social le vivarium en direction des bénévoles associatifs et des jeunes qui souhaitent prolonger la réflexion sur l'engagement associatif.

L'axe 3 dont le thème est l'orientation, l'emploi et l'insertion des jeunes, se focalisera sur deux actions :

- La première s'adressera aux jeunes éloignés de l'emploi : elle leur proposera un stage sur plusieurs semaines sous forme d'un contrat d'engagement qui leur permettra de découvrir quelques entreprises de la vallée, de bénéficier d'un accompagnement de la mission locale et de divers animateurs. Il aboutira à la réalisation d'un projet multimédia en rapport avec les activités d'entreprises de la vallée de Villé et devra faciliter l'ébauche d'un nouveau parcours professionnel.
- La deuxième action est en cours d'élaboration, elle s'adressera aux jeunes de 10 à 14 ans et leur permettra une initiation à des métiers manuels, encadrés par des artisans et ouvriers qualifiés à la retraite, qui partageront avec eux des savoir-faire dans le domaine du travail du



bois, du fer, de la restauration, etc. Le but est de se découvrir une envie de faire par soi-même, un talent et pourquoi pas, un métier.

## Environnement

### ISOLATION À 1€, OPPORTUNITÉ OU ARNAQUE ?

S. JANUS / I'EIE d'Alsace Centrale

Les démarchages vont bon train et vous êtes nombreux à vous demander, si ces travaux d'isolation à 1€ proposés par certaines entreprises sont une arnaque. Si cette opération n'est pas une arnaque, elle pose de nombreuses questions d'un point de vue technique et réglementaire.

Il est fortement conseillé de consulter un Espace Info Énergie, service public gratuit, neutre et indépendant, avant de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique :

- Mail : [selestat@eie-grandest.fr](mailto:selestat@eie-grandest.fr)
- Tél. : **07 87 01 10 02**

**Plus de renseignements sur :**

<http://alec-nancy.fr/vigilance-sur-les-demarchages-et-travaux-disolation-a-1-euro/>

## Solidarité



## TRANSPORTS SOLIDAIRES

N. ZEHNER

Lors du bilan de la première année de fonctionnement de ce service, nous avons décidé d'élargir le dispositif à des visites aux conjoints hospitalisés ou en EHPAD à Sélestat et dans le Val d'Argent au prix de 15€ aller-retour ainsi qu'à des trajets médicaux et paramédicaux dans la vallée après 15H30 uniquement, fin de la plage horaire de Taxi'Val, ceci pour un montant de 5€ aller-retour. Ce ser-

vice concerne également des personnes souhaitant rendre visite à leur conjoint à l'EHPAD de Villé. Ces prestations étant gérées par l'AGF (Association Générale des Familles) la carte d'adhésion de 22€ par an est obligatoire.

**Permanence téléphonique :**

06 89 87 94 47 le mercredi de 15h à 17h.

## 5 MÉDAILLÉS À LA CDC N. ADONETH

Lors de la cérémonie des vœux, le Président de la Communauté de Communes a mis à l'honneur 5 de ses collaborateurs en leur décernant la Médaille d'honneur du travail.



### 3 médailles d'Argent :

- **Cathy ISSELE**, 25 années au service de la fonction publique elle est entrée en 1992 au CG67, a poursuivi sa carrière à la CUS de 1994 à 2022 comme agent administratif et rejoint la Communauté de Communes de la Vallée de Villé le 1<sup>er</sup> juillet 2002 où elle assure les fonctions d'accueil, de suivi des invitations, des transmissions des actes des instances délibératives et d'une multitude de tâches confiées par les élus et ses collègues.

- **Rachel SCHIEBER**, a rejointe la Communauté de Communes comme agent de développement touristique le 1<sup>er</sup> octobre 1993. Depuis 2014 elle suit les dossiers, politique sociale et jeunesse, vie associative et patrimoine.

- **Thierry FROELICHER**, a été recruté en septembre 1998 comme animateur foncier et est en charge de l'agriculture, de l'environnement et du paysage entre autres... En 2015 il est chargé d'une nouvelle mission : le suivi du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

### 1 médaille de Vermeil :

**Christine ZEMB**, a été recrutée par le SIVOM en septembre 1981 comme sténodactylo contractuelle. Titularisée comme adjoint administratif en 1982, elle a intégré le corps des rédacteurs en mars 2006. Elle a su, grâce à une volonté de formation, acquérir un niveau de compétence sur le plan de la DRH qui lui a permis d'être en charge de la gestion financière et des ressources humaines.

### 1 médaille d'Or :

**Patrick BALL** : Patrick est entré comme maître nageur sauveteur à la mairie de Sélestat le 12 juin 1976. Il a œuvré à Drusenheim, Betschdorf, Rouffach, Hochfelden puis intégré le SIVOM de la Vallée de Villé le 1<sup>er</sup> juillet 1980. Devenu chef de bassin 1989, puis ETAPS en 1992 et conseiller des activités physiques et sportives en 2005, il termine sa carrière comme Conseiller principal EPS et a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> avril 2019.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR JL. BIANCHI

Suite au départ en retraite de Patrick BALL un nouveau Directeur a pris ses fonctions au centre nautique Aquavallées depuis le 2 janvier 2019. Jean-Luc BIANCHI, originaire de Troyes, a toujours travaillé dans le milieu aquatique. D'abord nageur de niveau national, éducateur sportif, responsable des structures sportives d'une collectivité en Dordogne (piscine, terrains de sport), puis coordinateur d'un centre aquatique en Limousin (87).

Jean-Luc BIANCHI compte poursuivre le travail commencé par son prédécesseur, et de par son expérience dans le domaine aquatique, apporter de nouvelles activités et animations ainsi qu'un nouveau dynamisme à ce bel équipement.



### COMMUNIQUÉ

Un ouvrage sur Villé est en voie de parution (144 pages, au format 24 x 29 cm, illustré de photographies et de plans) : il relate des faits basés sur la vérité historique, ainsi que des anecdotes ou des aspects curieux et insolites sur le chef-lieu, d'où son titre « Villé Insolite, Histoire et anecdotes ».

L'ouvrage sera disponible en prévente par souscription jusqu'au 18 avril 2019 au prix de 20 € TTC au lieu de 25 € lors de sa parution (bulletin à retirer à la Mairie de Villé).

Des permanences seront assurées en mairie le vendredi 3 mai 2019 (de 15h à 18h) et le samedi 4 mai (de 9h à 12h) pour le retrait de vos commandes. Le livre sera ensuite en vente à la Mairie et dans certains commerces de la Vallée de Villé.

